

Indemnité de responsabilité catégorie B

emplois fonctionnels	emplois opérationnels	lieutenant hors classe	lieutenant 1ère classe	lieutenant 2ème classe
		IR	IR	IR
chef de service	chef de groupe ou sans emploi opérationnel	22	22	
chef de centre > à 10 et <= 50 SPP	chef de groupe ou sans emploi opérationnel	22	22	
chef de centre <= 10 SPP	chef de groupe ou sans emploi opérationnel	22	22	22
adjoint au chef de service / Mise à disposition CNPE				
officier expert (préventionniste PRV2, prévisionniste ,officier superviseur, officier chargé de l'événementiel et des relations presse)	chef de groupe ou sans emploi opérationnel	20	20	20
adjoint au chef de centre	chef de groupe ou sans emploi opérationnel	20	20	20
chef de groupe		19	19	19
chef de bureau fonctionnel ou en CIS	sans emploi opérationnel	16	16	
officier de garde	chef de groupe	19	19	19
officier de garde / préventionniste PRV 1	chef d'agrès tout engin	16	16	16
cadre	sans emploi opérationnel	13	13	13
chargé de mission	chef de groupe	variable en fonction du profil et de la nature de la mission		